

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN EUROPE DU SUD-EST

Perspectives de développement
et actions publiques

Tristan THOMAS

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | DÉC 17
Économie sociale



COMPRENDRE POUR AGIR

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN EUROPE DU SUD-EST
Perspectives de développement et actions publiques

Tristan THOMAS

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 2

INTRODUCTION 3

I. LES INITIATIVES EUROPÉENNES 4

1. Le plan d'actions de l'Union européenne 4

2. L'enjeu d'une meilleure intégration régionale 5

3. La nécessaire mais laborieuse harmonisation juridique 6

II. LES ACTEURS PUBLICS NATIONAUX 7

1. Le fer de lance slovène et les initiatives politiques nationales 7

2. L'action primordiale des acteurs de terrain 9

CONCLUSION 10

ANNEXE 11

BIBLIOGRAPHIE 12

AVANT-PROPOS

POUR LA SOLIDARITE-PLS a participé à une conférence européenne sur l'implantation de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans 11 pays de l'Europe du Sud-Est à savoir, la Slovénie, la Croatie, la Grèce, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, le Kosovo¹, la Macédoine, l'Albanie, la Roumanie et la Bulgarie les 24 et 25 avril 2017 à Ljubljana. Si l'ESS a connu un essor conséquent en Europe au cours des trente dernières années, ses principes et ses atouts sont encore méconnus ou, du moins, peinent à s'implanter dans cette zone géographique, pourtant largement marquée par d'importants problèmes de chômage, notamment chez les jeunes. La Grèce et la Slovénie font figure de pays pionniers de la zone avec quelques premières mesures politiques adoptées en faveur de l'ESS mais dont les résultats ne peuvent réellement attester un véritable élan.

Le secteur est à la fois soutenu par des initiatives de terrain et des initiatives politiques publiques, relevant de prérogatives communautaires européennes mais aussi nationales. Nombre de ces acteurs ont donc été réunis par le gouvernement slovène à Ljubljana, et ont échangé durant deux jours sur les dynamiques à l'œuvre et les mesures souhaitables afin de dynamiser l'ESS dans le Sud-Est européen. En incluant certaines conclusions tirées à cette occasion à la présente analyse, PLS a souhaité dresser un état des lieux des avancées et des perspectives de développement de l'ESS dans la Région.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink

¹ Les références au Kosovo sont sans préjudice des positions sur le statut. Elles sont conformes à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

INTRODUCTION

L'essor de l'économie sociale observée en Europe depuis une trentaine d'années répond essentiellement à deux aspirations des citoyens : la première, née d'un déficit d'inclusion et de concertation démocratiques dans les entreprises, et la deuxième d'une prise de conscience des méfaits de notre mode de production et donc d'un souci de « réparation » de la nature. Le secteur de l'ESS représente 10% du total du PIB européen ou encore plus de 11 millions de salariés aujourd'hui en Europe². Si les pays d'Europe du Sud et de l'Est ne sont pas pionniers en la matière, et que l'on note même une pointe de frilosité culturelle liée au passé soviétique chez certains d'entre eux, il s'agit d'une région à fort potentiel qui pourrait achever de conférer à l'Europe une image de « modèle vert » à suivre. Les enjeux du développement de l'ESS et de ses principes tiennent toutefois moins à ces considérations diplomatiques qu'aux effets positifs qu'ils pourraient engendrer dans les pays concernés, notamment en matière d'emplois, de besoins sociaux et de préservation de l'environnement. L'ESS peut se révéler salvatrice dans ces économies touchées par la crise, à l'image du développement et de la relative résilience – dont elle a fait preuve en Grèce ou en Croatie pendant la crise des dettes souveraines – qui a permis une sauvegarde d'emplois importante et de nouvelles formes de solidarité salariale. Ainsi, l'ESS apparaît comme une potentielle voie de sortie alternative à la crise, puisqu'elle met notamment l'accent sur une activité économique locale dans des pays qui, de toutes manières, restent cantonnés à jouer un rôle de second plan dans le jeu néolibéral mondial. Le développement de cette forme alternative de modèle économique peut constituer un atout de taille à l'orée d'une transition énergétique imminente et permettrait à cet ensemble de pays de prendre un temps d'avance en termes d'innovations sociale et environnementale. Le modèle de production et de développement écocide voit son crépuscule, s'engager sur la voie d'un modèle économique plus démocratique, durable et solidaire n'est en rien incongru mais nécessite l'articulation entre des politiques ambitieuses (« top-down ») menées entre les différents acteurs étatiques et un soutien aux acteurs locaux du changement sur le terrain (« bottom-up »). Si l'on ne peut réellement dissocier le volet public à travers ses initiatives prises par les décideurs politiques, de l'action de terrain souvent soutenue par des acteurs privés (mutuelles, fondations, coopératives, entreprises ou « think tanks »), on s'attachera par nécessité pratique, à présenter dans un premier temps les actions publiques en faveur de l'ESS avant de consacrer une autre note d'analyse aux acteurs privés. Plus précisément, il s'agira ici de comprendre les dynamiques à l'œuvre en faveur de l'ESS d'abord au niveau européen ainsi que leurs conséquences sur les États d'Europe du Sud-Est pour finir avec les initiatives propres à ces États.

² <http://www.fse.gouv.fr/dossiers-thematiques/economie-sociale-solidaire-avenir-union-europeenne>

I. LES INITIATIVES EUROPÉENNES

1. LE PLAN D' ACTIONS DE L' UNION EUROPÉENNE

Nous l'avons dit, l'ESS ne représente qu'une part marginale de l'économie nationale dans la plupart des onze pays concernés. Le secteur représente environ 1.77% du total de l'emploi rémunéré en Roumanie, 3.71% en Pologne, 3.97% en Bulgarie, 4.71% en Bulgarie³ ou encore 2.67% en Grèce⁴ malgré une loi-cadre adoptée en 2011. Ces chiffres les situent donc assez loin de la moyenne européenne et des pays locomotives comme la France ou l'Allemagne. Parmi les facteurs explicatifs de ce timide développement, l'absence de cadre juridique relativement homogène occupe une place prioritaire et entrave assez largement les perspectives de progression du secteur. L'action européenne peut en ce sens s'avérer capitale et constituer un puissant levier pour les politiques nationales en faveur de l'ESS puisqu'elle soutient notamment les États-membres dans la mise en place de cadres juridiques nationaux de l'économie sociale et solidaire relativement homogènes.

Présent à Ljubljana, M. Jozo Radoš, membre croate du Parlement européen a rappelé qu'aucun des six pays des Balkans occidentaux (Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, Albanie, Kosovo, Macédoine) ne dispose de cadre juridique légal défini concernant l'ESS et qu'il est difficile d'engager de véritables politiques structurelles en sa faveur dans la région sans ce cadre juridique fondamental. Il a, à ce propos, précisé qu'il sera difficile de parvenir à une véritable harmonisation juridique des statuts sans que le processus de Berlin, une procédure diplomatique visant à intégrer ces six pays à l'UE, n'aboutisse.

Il convient ainsi de distinguer, en premier lieu, les États membres de l'UE des non-membres dans la région du sud-est européen. En effet, les États membres (la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie, la Slovénie et la Grèce) bénéficient de plans d'actions européens conséquents et renouvelés depuis 2011 et la fondatrice « Initiative pour l'entrepreneuriat social » adoptée par la Commission.

La Commission européenne a récemment mis en place - en janvier 2017- une « task force » dont les actions devront s'articuler autour de cinq piliers prioritaires que sont :

1. L'accès aux financements.
2. Le renforcement de l'accès aux marchés pour toutes les entreprises sociales.
3. Le développement d'un cadre réglementaire de l'économie sociale.
4. Le développement de l'innovation sociale, des technologies et de nouveaux modèles économiques.
5. Le développement d'une dimension internationale des entreprises sociales.

Ainsi, nos cinq pays précédemment cités bénéficient des programmes de financements européens dont le principal Programme pour l'Emploi et l'Innovation sociale (EASI), qui vise à soutenir le développement des entreprises européennes de l'économie sociale et solidaire, le Fonds d'Entrepreneuriat social Européen (FESE) ou encore l'outil principal de soutien à l'emploi, le Fonds social européen (FSE) qui, dans le cadre de la stratégie Europe 2020, oriente de plus en plus ses financements afin de tendre vers une croissance durable et inclusive.

³ Chiffres de « L'économie sociale et solidaire en Europe », Note d'analyse *Pour la Solidarité*, 05/2016.

⁴ « L'économie sociale en Grèce », Note d'analyse *Pour la Solidarité*, 05/2014.

2. L'ENJEU D'UNE MEILLEURE INTÉGRATION RÉGIONALE

Au vu de l'impulsion insufflée par l'Union européenne, il apparaît finalement assez clair qu'une intégration des pays d'Europe du Sud et de l'Est à l'UE constituerait une opportunité de premier choix pour dynamiser le secteur de l'ESS de la région et bénéficier pleinement des politiques, fonds et initiatives mis en place par les institutions européennes. Il ne s'agit pas d'affirmer qu'un essor du secteur de l'économie sociale et solidaire ne puisse passer que par une adhésion à l'UE. Cependant, au vu de la diversité des contextes juridiques et de la relative difficile conjoncture économique pour la plupart d'entre eux, le cadre européen leur apparaît aujourd'hui comme bénéfique. La Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie et la Macédoine sont d'ailleurs reconnus candidats officiels à l'adhésion, seul le Kosovo reste aujourd'hui en attente de validation de sa candidature.

L'Allemagne a, à ce propos, rappelé par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères Sigmar Gabriel, au Sommet UE-Balkans occidentaux de Trieste du 12 juillet 2017, qu'une intégration des Balkans occidentaux à l'UE devra nécessairement passer au préalable par le développement d'un « marché des Balkans » qui visera à renforcer leur intégration économique régionale. C'est à cette fin qu'avait été lancé le processus de Berlin en 2014 dont la dernière initiative d'une Plateforme Berlin Plus est venue prendre la suite depuis cet été. Le programme « propose la mise en place d'un fonds pour les infrastructures et les technologies, financé par les membres de l'UE, l'Association européenne de libre-échange et l'Espace économique européen »⁵.

Dans cette même optique, le *Regional Cooperation Council*⁶, héritier du « Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est » et aujourd'hui en lien avec la stratégie Europe 2020 et le Processus de Berlin, s'est installé à Sarajevo depuis 2008. Son secrétaire général, Goran Svilanović, lui aussi présent à Ljubljana en avril dernier, en a rappelé les objectifs. Il œuvre en effet en faveur d'une meilleure intégration européenne des pays des Balkans occidentaux et souhaite aller, en matière d'ESS, vers une coordination entre ces pays en vue d'une adhésion à une convention-cadre qui comporterait une reconnaissance plus uniformisée des diplômes et statuts professionnels en lien avec l'ESS, sur les standards européens. L'autre objectif poursuivi serait de permettre aux pays des Balkans occidentaux d'intégrer des réseaux européens du secteur de l'ESS afin de disposer d'un meilleur accès à leurs connaissances, bonnes pratiques et innovations.

On peut enfin noter quelques autres investissements dans le cadre de la stratégie Europe 2020 de la Commission européenne qui ont dépassé le cadre conventionnel des États membres pour agir en faveur d'une croissance plus durable dans la région des Balkans. C'est le cas du BioSense Institute, basé en Serbie, qui s'implique en faveur d'une modernisation « verte » des techniques agricoles et des technologies de l'information et de la communication⁷, soutenu par Europe 2020.

⁵ <https://www.euractiv.fr/section/elargissement/news/berlin-plus-eu-signals-western-balkans-still-a-priority/>

⁶ <http://www.rcc.int/>

⁷ Final Report Summary-Pro-Biobalkan (Promotion of cost competitive biomass technologies in the western Balkan countries)

3. LA NÉCESSAIRE MAIS LABORIEUSE HARMONISATION JURIDIQUE

Pour l'ensemble des pays concernés, il s'agit donc d'essayer d'opérer un changement d'échelle du secteur de l'économie sociale et solidaire qui représente une part minime de leur économie nationale malgré son haut potentiel. Si les États membres de l'UE disposent, nous avons pu le voir, de quelques atouts supplémentaires via les plans d'action européens mis en place, cela n'augure pas pour autant une réussite et un dynamisme immédiat. Pour preuve, les 1.77% de l'emploi rémunéré que représente l'ESS en Roumanie semblent bien dérisoires ou du moins pas plus enthousiasmants que les taux affichés par les pays des Balkans occidentaux, non-membres de l'UE.

La pierre angulaire de cet objectif conduirait à tendre vers une harmonisation juridique minimale entre les législations des différents pays. Rachid Rhattat⁸ explique qu'elle apparaît tout à fait primordiale en ceci qu'elle favoriserait un essor des activités transnationales des organismes de l'ESS et qu'elle contribuerait à une meilleure visibilité du secteur auprès des citoyens et des éventuels investisseurs.

La Commission européenne a défini l'amélioration de l'environnement réglementaire de l'ESS comme l'un de ses trois axes prioritaires dans son *Initiative pour l'entrepreneuriat social* de 2011. Elle a, depuis, émis une proposition de simplification du règlement sur le statut des organismes provenant de l'économie sociale. Cependant, faute d'avoir pu trouver un accord unanime entre les États membres, un tel statut n'a pu voir le jour ni pour les fondations, ni pour les mutuelles. Plusieurs directives générales sont en cours de préparation en vue d'assister les États-membres dans la mise en place de leurs propres cadres réglementaires afin de tendre vers une relative uniformisation des statuts juridiques du secteur à l'échelle européenne. Concernant les six pays des Balkans occidentaux, non-membres de l'Union européenne, le *Regional Cooperation Council*, précédemment mentionné, pourrait jouer un rôle afin de permettre aux pays concernés d'aller vers les mêmes cadres juridiques envisagés au sein de l'UE.

Il faut toutefois noter qu'aujourd'hui, seulement cinq États-membres comptent une loi-cadre sur l'ESS, tandis que d'autres comme le Danemark ou la République Tchèque ne disposent même pas de législation réglementant le statut des coopératives. Surtout, on observe dans nombre de pays dont la majorité de ceux d'Europe du Sud-Est, un foisonnement de dispositifs juridiques différents et sectoriels qui ne permettent pas de s'accorder et de fournir un cadre opportun au développement du secteur.

En tout état de cause, il s'agit là d'un chantier conséquent et laborieux dans la mesure où l'élaboration d'un cadre commun ne peut se faire qu'au moyen d'un accord entre les dirigeants des États membres, des États non-membres et des institutions européennes, trois parties aux intérêts divergents.

Enfin, une donnée à ne pas négliger non plus, tient au fait que les outils juridiques nationaux mis en place pour couvrir le secteur de l'ESS relèvent de contexte politique, culturel et historique propres à chaque État. Cela ne vient que contribuer à complexifier les tentatives d'uniformisation même si un relatif consensus semble s'être établi à l'échelle européenne sur les quatre formes juridiques les plus fréquentes : 1) les coopératives, 2) les associations, 3) les mutuelles, et 4) les fondations.

⁸ In « L'élaboration d'un cadre juridique européen de l'entrepreneuriat social à l'épreuve des obstacles juridiques, fiscaux et administratifs nationaux », *Revue internationale de droit économique* 2014/2 (t. XXVIII), p. 157-181.

II. LES ACTEURS PUBLICS NATIONAUX

1. LE FER DE LANCE SLOVÈNE ET LES INITIATIVES POLITIQUES NATIONALES

En cohérence avec ce qui a pu être exposé précédemment, ce sont jusqu'aujourd'hui, parmi les onze pays concernés par notre présentation, la Grèce et la Slovénie toutes deux membres de l'UE, qui affichent le plus de volonté politique nationale pour le secteur de l'ESS. Certes encouragés par la dynamique européenne en la matière, les deux États ont entrepris plusieurs politiques structurelles en faveur du développement de l'ESS. La Grèce compte même parmi les cinq États-membres – avec la France, l'Espagne, la Belgique, et le Portugal - à disposer d'une loi-cadre sur l'ESS depuis 2011⁹.

- *Le dynamisme slovène*

L'État slovène a, en ce sens, rappelé lors de la Conférence régionale européenne de Ljubljana, via la voix de son premier Ministre Miro Cerar qu'il s'inscrivait dans une véritable politique de soutien de l'économie verte et durable, tout en mentionnant l'économie circulaire. Il y a décrit l'économie sociale et solidaire comme l'un des enjeux économiques les plus importants de son pays. Entre 2014 et 2017, le nombre d'entreprises sociales a triplé en Slovénie. Cet impressionnant essor ne devrait pas s'essouffler puisqu'un signal encourageant a récemment été envoyé. En effet, la Déclaration du Luxembourg¹⁰ de 2015, qui réunissait plusieurs représentants politiques d'États membres de l'Union européenne dont Tadej Slapnik, le secrétaire slovène d'État chargé du Dialogue avec la Société civile, de la Coordination des Initiatives civiles et de l'Entrepreneuriat social, a appelé les dirigeants européens à soutenir l'ESS via une modernisation du marché unique. En effet, l'un des obstacles au développement du secteur de l'économie sociale dans bien des pays reste la taille des marchés nationaux bien trop faibles pour garantir une viabilité économique. La Slovénie, compte tenu de la taille de son activité florissante dans le secteur de l'ESS en comparaison avec la taille de son marché national, pourrait en être une grande bénéficiaire.

Pour le secrétaire général de l'association de l'entrepreneuriat slovène, M. Mojca Žganec Metelko, l'une des autres conditions préalables, allant de pair avec l'idée précédente est de garantir aux entreprises sociales un statut juridique équivalent à celui des entreprises des autres secteurs. C'est à cette condition que l'entrepreneuriat social pourra jouir d'une « crédibilité économique » aux yeux des autres acteurs et donc, à terme, des populations, ce qui vient étayer notre constat établi précédemment.

- *Le cas serbe*

La Slovénie endosse ici le rôle d'une forme de passerelle entre l'Union européenne et les Balkans occidentaux et c'est dans ce cadre connu que les autorités serbes, bien conscientes elles aussi, des bienfaits que pourrait apporter un développement de l'ESS sur leur territoire, ont décidé de s'engager également en ce sens. C'est notamment à l'initiative du désormais ex-ministre du Travail, de l'Emploi, des Vétérans et des Affaires sociales Aleksandar Vulin que la Serbie a fait de l'ESS un enjeu prioritaire pour son économie. Dans un pays hautement frappé par le chômage des jeunes, elle apparaît en effet comme une aubaine en ceci qu'elle permet d'endiguer partiellement le chômage et de réinsérer une

⁹ « L'économie sociale et solidaire en Europe », Note d'analyse *Pour la Solidarité*, Mai 2016, *op cit.*

¹⁰ <http://www.eu2015lu.eu/fr/actualites/communiqués/2015/12/04-declaration-luxembourg/>

large part de jeunes dans le marché du travail. Toutefois, il convient de souligner la méfiance affichée par le Ministre serbe des Affaires étrangères Ivica Dačić¹¹ quant à la nouvelle plateforme Berlin Plus dont il craint qu'elle soit un miroir aux alouettes visant à différer le processus d'intégration des États des Balkans occidentaux. La perspective d'une meilleure intégration économique régionale, même soutenue par des fonds européens, reste donc encore incertaine.

- *L'initiative grecque*

Mentionnée plus haut, la Grèce a donc, elle aussi posé une pierre fondatrice avec l'instauration, en 2011, à la suite de la crise des dettes souveraines et avec le soutien de l'UE, d'une loi qui vise « la création d'un cadre fiscal allégé, d'un accès favorisé aux marchés publics et de conditions de financement adaptées pour les entreprises sociales »¹². Toutefois, les progrès affichés depuis ne sont pas ceux escomptés et l'ESS grecque pâtit toujours aujourd'hui d'un déficit de popularité.

Un projet d'assistance technique a, par ailleurs été mis en place par l'intermédiaire du British Council¹³. Son objectif prioritaire vise à d'analyser de manière approfondie l'état de l'ESS en Grèce afin de comprendre les besoins et les réformes à mettre en œuvre pour dynamiser le développement de l'ESS après les espoirs suscités par la loi de 2011.

- *Le réveil croate*

Enfin, les instances politiques décisionnaires croates ont également mis à l'agenda le chantier de l'ESS depuis 2013 – volonté qui coïncide avec la période de son entrée dans l'Union européenne – le Ministère du Travail croate a mis en place une stratégie 2014-2020¹⁴ afin de promouvoir l'entrepreneuriat social et en vue d'instaurer un cadre institutionnel manquant pour les entreprises sociales croates.

Cette stratégie a défini cinq axes-clés, en s'inspirant de l'*Initiative pour l'entrepreneuriat social* de la Commission européenne :

1. Le cadre institutionnel et réglementaire.
2. L'accès au capital financier.
3. La formation à l'entrepreneuriat social et à son propos.
4. La visibilité.
5. Les aspects horizontaux.

Il est intéressant de souligner que la stratégie croate s'inscrit dans une logique plutôt ascendante avec une importance conférée à la prise de décision en partenariat avec les acteurs de terrain comme les associations, coopératives et ONG qui sont fréquemment sollicitées dans la mise en place d'initiatives publiques.

¹¹ <https://www.euractiv.fr/section/elargissement/news/berlin-plus-eu-signals-western-balkans-still-a-priority/>

¹² « L'économie sociale en Grèce », *Pour la Solidarité, op cit*

¹³ Pour la Solidarité, SEE2 : scaling up economy enterprises in South East Europe, *Synthetic report from the European Regional conference*, May 2017

Url : <http://www.ess-europe.eu/sites/default/files/cck-news-files/synthetic-report-conference-see2-slovenia-24-25-april-2017-20170530.pdf>

¹⁴ « Entrepreneuriat social et autres modèles pour assurer l'emploi des plus défavorisés », *rapport de synthèse officiel de la Commission Européenne*, 10/2013

2. L'ACTION PRIMORDIALE DES ACTEURS DE TERRAIN

L'une des difficultés rencontrées par le secteur dans nombre des pays de l'Europe du Sud-Est tient au fait qu'il pâtit encore d'une image assez négative ou semble quelque peu souffrir d'un discrédit par rapport à ce que serait la « réelle » activité économique aux yeux des citoyens. Un travail de sensibilisation en parallèle des réformes politiques *top-down* est ainsi nécessaire pour passer outre les blocages culturels.

C'est en ce sens que l'action des ONG, des coopératives, des universités et des fondations s'avère essentielle.

En Croatie toujours, les ONG et la société civile jouent un rôle essentiel depuis une dizaine d'années. Elles tiennent pour cheffe de file, l'association pour le développement créatif (*Slap*¹⁵) qui a participé à la mise en place d'un réseau informel en 2009. Le gouvernement ambitionne actuellement de mettre en place une série de mesures prises en concertation avec des organisations de la société civile. Enfin, la formation aux principes de l'ESS commence à prendre de l'ampleur au sein des universités croates et dans les formations dispensées dans les organismes de développement régional.

De même, on peut observer quelques initiatives similaires en Grèce depuis 2011¹⁶. Nombre d'organisations ont engagé des initiatives dans le but de valoriser l'ESS. On peut, à ce titre mentionner la Confédération panhellénique des associations agricoles qui a mis en œuvre des actions visant à promouvoir le modèle de l'entreprise sociale auprès des agricultrices. Cette initiative de démocratisation du modèle social a pu être saluée par la Chambre technique de Grèce, des universités et plusieurs fondations en ont également fait une promotion.

¹⁵ « Entrepreneuriat social et autres modèles pour assurer l'emploi des plus défavorisés », *rapport de synthèse officiel de la Commission Européenne*, 10/2013

¹⁶ *idem*

CONCLUSION

Il apparaît aujourd'hui qu'en dépit des hautes potentialités que pourrait offrir leur développement dans la région, l'entrepreneuriat et l'économie sociale et solidaire en Europe du Sud-Est peinent encore à s'implanter et pâtissent d'un véritable manque de visibilité pour ce faire.

Si les cinq Etats-membres de l'Union européenne de la région (la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce, la Croatie, et la Slovénie) semblent bénéficier de perspectives d'avenir plus certaines en la matière grâce à l'action européenne, notamment au travers de sa Stratégie 2020 en faveur d'une « croissance intelligente, durable et inclusive », les six pays des Balkans occidentaux (l'Albanie, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie, le Kosovo et la Bosnie-Herzégovine) semblent rester en retrait de cette dynamique. Le processus de Berlin, renouvelé en 2017 à travers la nouvelle plateforme « Berlin Plus », doit contribuer à intégrer économiquement cette région au marché unique, dans l'optique d'une adhésion future à l'UE. Cela devra nécessairement passer par des efforts d'harmonisation juridique de la part de ces six pays. Des mesures qui, par la même occasion, pourraient constituer un premier pas vers l'instauration d'un environnement réglementaire clarifié, propice et même indispensable au développement de l'ESS.

In fine, il semble que l'enjeu mais aussi la difficulté pour l'ensemble de la région, États-membres de l'UE ou non, résident dans la mise en place d'un cadre réglementaire relativement homogène, qui pourrait enfin conférer une visibilité primordiale au secteur pour permettre d'attirer des financements plus conséquents, tout en endiguant la forme de déconsidération dont l'ESS pâtit encore aujourd'hui dans le monde du travail. Sur ce dernier point, l'action des acteurs de terrain et de la société civile est également investie d'un rôle premier de démocratisation de l'ESS et de ses principes auprès des populations.

ANNEXE

Suite à la conférence de Ljubljana, une déclaration a été adoptée par les participants afin d'aider à la progression de l'économie sociale dans la région du Sud-Est européen.

Déclaration de Ljubljana

Développer les entreprises de l'économie sociale en Europe du Sud-Est

Vers une coopération plus forte et structurée entre l'UE et l'Europe du Sud-Est

Dans la continuité des conférences précédentes et dans le cadre de la conférence « Développer les entreprises de l'économie sociale en Europe du Sud-Est », tenue à Ljubljana les 24 et 25 avril 2017, les représentants des gouvernements de Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie Herzégovine, Monténégro, Kosovo, Albanie et Luxembourg ont adopté la déclaration suivante :

NOUS observons que l'économie sociale gagne en visibilité au sein de l'UE et à l'international, néanmoins, les entreprises de l'économie sociale manquent encore de reconnaissance dans certains États membres et dans la région du Sud-Est de l'Europe. Par conséquent, nous recommandons vivement à l'Union européenne de s'engager à soutenir fortement l'économie sociale au niveau européen et au niveau du Sud-Est de l'Europe. Nous saluons les actions présentées par la Commission européenne pour promouvoir le développement des entreprises de l'économie sociale en Europe suite aux recommandations du rapport 2016 du GECES.

NOUS reconnaissons que les entreprises d'économie sociale sont communément admises par diverses organisations de l'économie sociale, néanmoins, nous constatons des variations dans les définitions du secteur de l'économie sociale. Nous croyons que la définition du secteur de l'économie sociale doit reposer sur la reconnaissance mutuelle de divers types et formes d'organisation agissant comme organisation d'économie sociale dans l'UE et en Europe du Sud-Est.

NOUS admettons que l'économie sociale peut être un facteur de croissance économique si elle est soutenue par des programmes, des projets et des financements appropriés. Cependant, il existe encore des écarts en termes d'accès aux financements fournis par les institutions de l'UE, du fait de conditions différentes suivant les États membres de l'UE et les pays d'Europe du Sud-Est. Par conséquent, les pays d'Europe du Sud-Est soutiendront la création d'un réseau d'organisations d'économie sociale au niveau de la région du Sud-Est de l'Europe.

Réunis à Ljubljana les 24 et 25 avril 2017, nous avons décidé d'adopter la déclaration suivante :

- L'union européenne et les pays de l'Europe du Sud-Est doivent effectuer des efforts importants pour accroître la visibilité et la reconnaissance de l'économie sociale et des entreprises d'économie sociale, au niveau européen, au niveau de la région du Sud-Est de l'Europe et à l'international.
- Suite à la déclaration du Luxembourg, l'Union européenne et les pays d'Europe du Sud-Est doivent, d'une part, reconnaître une définition commune du secteur de l'économie sociale en respectant la diversité des organisations en ce qui concerne leurs types et formes juridiques, et d'autre part, prendre des mesures encourageant la reconnaissance mutuelle des organisations d'économie sociale sur les marchés, au niveau européen et au niveau des pays d'Europe du Sud-Est.
- L'union européenne et les pays d'Europe du Sud-Est doivent prendre des actions appropriées en vue de créer, pour les entreprises d'économie sociale, un écosystème prenant en compte les enjeux actuels relatifs à la situation des personnes migrantes et réfugiées.
- Le soutien européen aux entreprises d'économie sociale doit être renforcé et équilibré pour les États membres de l'UE et pour les pays d'Europe du Sud-Est. L'harmonisation des conditions d'accès aux programmes et aux instruments européens doit être renforcée du fait d'une convergence nécessaire entre États membres européens et pays d'Europe du Sud-Est.
- Les organismes de l'économie sociale sont encouragés à créer un réseau régional solide au niveau de la région de l'Europe du Sud-Est.
- Les pays d'Europe du Sud-Est sont encouragés à rejoindre le Comité de suivi des États membres de l'UE en matière d'économie sociale et à participer aux réunions de haut niveau de hauts représentants politiques en charge de l'économie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS OFFICIELS - RAPPORTS

- *Boosting Social Enterprise Development: Good Practice Compendium*, Commission européenne, OECD/EU (2017), OECD Publishing, Paris
- Communication de *l'Initiative pour l'entrepreneuriat social*, Commission européenne, 2011
- Final Report Summary-Pro-Biobalkan (Promotion of cost competitive biomass technologies in the western Balkan countries)
- « Entrepreneuriat social et autres modèles pour assurer l'emploi des plus défavorisés », *rapport de synthèse officiel de la Commission Européenne*, 10/2013
- *Déclaration du Luxembourg – Feuille de route vers la création d'un écosystème plus complet pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire*, Communiqué 12/2015, disponible ici : <http://www.eu2015lu.eu/fr/actualites/communiqués/2015/12/04-declaration-luxembourg/index.html>
- Site officiel de *Regional Cooperation Council*, <http://www.rcc.int/>

ARTICLES ACADÉMIQUES, PRESSE, THINK TANK

- Pour la Solidarité, SEE2 : scaling up economy enterprises in South East Europe, *Synthetic report from the European Regional conference*, May 2017, available on: <http://www.ess-europe.eu/sites/default/files/cck-news-files/synthetic-report-conference-see2-slovenia-24-25-april-2017-20170530.pdf>
- « L'élaboration d'un cadre juridique européen de l'entrepreneuriat social à l'épreuve des obstacles juridiques, fiscaux et administratifs nationaux », *Revue internationale de droit économique* 2014/2 (t. XXVIII), p. 157-181.
- « L'économie sociale et solidaire en Europe », Note d'analyse *Pour la Solidarité*, 05/2016, disponible ici : <http://www.pourlasolidarite.eu/fr/publication/leconomie-sociale-et-solidaire-en-europe>
- « L'économie sociale en Grèce », publication *Pour la Solidarité*, 05/2014, disponible ici : http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/2014_05_economie_sociale_grece.pdf
- « Avec Berlin Plus, l'UE tente d'envoyer un signal aux Balkans », Article *Euractiv*, 09/06/2017 <https://www.euractiv.fr/section/elargissement/news/berlin-plus-eu-signals-western-balkans-still-a-priority/>
- « Économie sociale et solidaire », sous la direction de Robert Holcman, *Dunod*, 10/2015.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Les éco-innovations en Europe*, Mathilde Mosse, octobre 2017
- *Décrochage scolaire : 3 Notes d'analyse*. Marie Schuller, octobre 2017
- *Quelles politiques économiques contre le réchauffement climatique en Europe ?* Tristan Thomas, octobre 2017
- *L'agriculture urbaine en Europe*. Louise Rouquette, septembre 2017.
- *Le bénévolat, outil des politiques publiques : 3 Notes d'analyse*. Rémi Leturcq, septembre 2017.
- *Pour une identité européenne fondée sur la diversité*. Marie Schuller, septembre 2017.
- *Pour la réduction du temps de travail*. Alberto Iturralde, septembre 2017.
- *Le Socle européen des droits sociaux : réelle avancée ou simple effet de communication ?* Florian Benais, septembre 2017.
- *Égalité des genres et emploi : l'Europe revient sur l'équilibre travail-vie privée*. Anna Métral, septembre 2017.
- *La digitalisation des services à la personne*. POUR LA SOLIDARITÉ & CHORUM, juin 2017.
- *L'austérité dans la zone euro : 4 Notes d'analyse*. Alberto Iturralde, juin 2017.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe*. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ?* PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS & SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative*. Marie Leprêtre, décembre 2016.
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables*. Sanjin Plakalo, décembre 2016.
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises*. Denis Stokkink, novembre 2016.
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France*. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage*. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises*. Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative*. Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, d'harmonie sociétale et environnementale des territoires. Une voie susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles est confrontée la société actuelle. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, investi dans la promotion des entreprises d'économie sociale en Europe, poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles trajectoires. C'est dans ce cadre que s'inscrit la désignation de PLS, rapporteur général du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Entrepreneuriat social (GECES).

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

